

L'ENVIROscope

bulletin de la Fondation québécoise en environnement

Votre bulletin vous est maintenant présenté dans un nouveau format, et maintenant 4 fois par an !

Pourquoi recycler les pneus ?

Un pneu est une construction à composés stables, c'est-à-dire qu'ils ne se décomposent pas et donc ne produisent pas de lixiviat (jus de déchets) et biogaz aux potentiels toxiques pour l'environnement. S'ils ne se décomposent pas, les pneus peuvent par contre être recyclés, d'où l'importance d'organiser la gestion de cette matière résiduelle pour éviter qu'elle pollue éternellement nos espaces naturels.

Vous, vos pneus et les changements climatiques

Chaque litre d'essence consommé par un véhicule libère 2,4 kg de dioxyde de carbone (CO²). Des pneus gonflés adéquatement contribuent à réduire la consommation de carburant et donc les émissions à effet de serre. Chaque année au Canada, l'entretien inadéquat des pneus entraîne l'émission de 1,5 million de tonnes de CO² dans l'atmosphère.

Un mauvais entretien des pneus réduit de plus la durée de vie de ceux-ci. Ainsi, conduire un véhicule ayant un pneu sous-gonflé à plus de 20 % équivaut à consommer environ deux semaines de carburant de plus par année et raccourcit la durée de vie du pneu de six mois. Le remplacement des pneus usés additionnels entraîne une consommation d'énergie supplémentaire pour leur recyclage et la production de pneus neufs. En intégrant quelques pratiques simples d'entretien de pneus à votre calendrier mensuel, vous aiderez à réduire la consommation de carburant, les émissions nuisibles et le nombre de pneus prenant la route du dépotoir.

Le danger des pneus...

Les pneus accumulés représentent une menace importante pour l'environnement et la santé humaine. Les combustibles fossiles composant les pneus constituent un carburant redoutable rendant la propagation d'incendie foudroyante et difficile à contenir.

En cas d'incendie de pneus à l'air libre, la température de combustion est insuffisante pour les incinérer complètement, ce qui libère des composés toxiques bioaccumulables et persistants dans l'air, l'eau et le sol. Lors du grand incendie de pneus de St-Amable, en 1990, plus de 3 millions de pneus ont brûlé en 6 jours, rejetant une fumée toxique, contraignant l'État à déboursier 12 millions de dollars pour décontaminer le site.

De plus, l'eau de pluie stagnant dans les pneus stockés favorise la reproduction et l'installation de moustiques au potentiel pathogène, porteurs de virus tels le Nil ou la malaria.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Un pneu d'auto typique est composé d'environ 50% d'hydrocarbures polymérisés, de 5,5% de tissus, de 21,5 % de noir de carbone (matériau carboné cancérigène, de 16,5% d'acier et une composition chimique contenant 70% de carbone.)
- Plus de 8 millions d'équivalents de pneus automobiles sont jetés annuellement au Québec, ce qui représente un défi de taille pour la gestion des matières résiduelles.
- L'entreposage et l'enfouissement des pneus sont interdits au Québec depuis 2000.
- Depuis 1999, à chaque achat de pneus neufs, un droit environnemental de 3\$ avant les taxes est perçu auprès des consommateurs québécois. Cette contribution permet de récupérer les pneus usagés après leur utilisation, sous le principe du pollueur-payeur, c'est-à-dire que ce sont les utilisateurs et non l'ensemble des contribuables qui défraient les coûts de récupération.

Des nouvelles de la Fondation

Soirée Grands Vins 2010 - LES FABULEUX GRANDS VINS DE BOURGOGNE

- Le 20 octobre prochain, la Fondation tiendra la 5^e édition de sa dégustation de Grands Vins, au Centre des Sciences Du Vieux Montréal. Cette année, les Vins de Bourgogne seront mis en valeur, sous la présidence d'honneur de M. Jean Gattuso, président et chef de la direction de A. Lassonde inc. La soirée permettra d'apprécier les fins plaisirs de l'œnologie dans une ambiance distinguée et avec des invités prisés. Joignez-vous à nous et démontrez votre soutien à la Fondation. Achat de billet et information : www.fqe.qc.ca
- La Fondation, en collaboration avec l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), est fière de s'engager dans le programme Éco-Campus. Avec le support financier de Metro, ce programme permettra aux étudiants des institutions collégiales de la province d'élaborer et de réaliser des plans de développement durable dans leurs milieux.



Programme Richelieu «À l'école de la nature»

Ce programme, financé par les Marchands Richelieu et la Société des établissements de plein-air du Québec (SÉPAQ), et développé par la Fondation québécoise en environnement, a déjà permis à une cinquantaine d'écoles, soit plus de 2500 élèves et une centaine d'enseignants, de participer à cette formation para-scolaire fort prisée. Cet automne, des centaines d'enfants auront le privilège de vivre l'expérience à leur tour!

À l'heure de la rentrée, la Fondation est fière de poursuivre le travail de sensibilisation dans les écoles grâce à la diffusion de la pièce *Une planète pour P-O*. Il s'agit d'un spectacle pour redécouvrir le sens de l'autre et signer l'espoir d'un monde meilleur, et en meilleure santé! La qualité de l'air constitue le thème central de la pièce qui a été créée en collaboration avec différents partenaires de contenu incluant PROXIM, la Direction de santé publique, le Théâtre Parminou, la Fondation Monique-Fitz-Back et la Fondation québécoise en environnement. Le contenu de cette pièce vise aussi à sensibiliser les jeunes de 10 à 14 ans aux problèmes de santé reliés à la dégradation de l'environnement.



Oui, je soutiens les projets de la FQE en faisant un don de : 20 \$ 30 \$ 50 \$ 100 \$ Autre : _____ \$

- Veuillez m'expédier une facture
- Vous trouverez ci-joint mon chèque libellé à l'ordre de la FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

- Voici les coordonnées de ma carte de crédit :



| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|-------------------|---|---|---|---|
| □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ | □ |
| N° de la carte | | | | | | | | | | | | | | Date d'expiration | | | | |

Nom du titulaire de la carte _____

Signature _____

Pour toute contribution supérieure ou égale à 20 \$, la Fondation vous fera parvenir un reçu pour fins d'impôt équivalent au montant total de votre don.



Merci de détacher et retourner cette section à :
FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT
1255, Square Phillips, bureau 706 ; Montréal (Québec) H3B 3G1